

pourtant de M. Prévost qui est encore indisposé. A l'Evêché, M. le Grand Vicaire Hudon est, nous regrettons d'avoir à le dire, dans un état bien moins rassurant que ces jours derniers; nous espérons qu'il n'y a pas encore de danger.

M. Colgan, curé de St. André, qui était venu secourir les fiévreux dans Griffintown et à l'Hôpital Anglais, était dangereusement malade samedi dernier.

A l'Hôtel-Dieu, la mort vient encore d'enlever une bonne et sainte Sœur. C'est la Sœur Domithilde Roi-Portelance, qui est décédée le 7 du courant, des fièvres typhoïdes contractées sous les abris.

M. H. Hicks, vicaire à St. Valentin, est arrivé à Montréal la semaine dernière pour administrer les malades de la ville.

M. LaRocque, supérieur du Séminaire de St. Hyacinthe; M. Desaulniers, professeur de philosophie dans la même institution; M. Dallaire, curé de Rigaud, et M. J. J. Prince, missionnaire des townships de l'Est du St. Laurent, sont aussi arrivés pour aider au même ministère.

Une lettre particulière de Québec nous apprend que M. McMahon, qui est à Québec le vicaire spécialement chargé de la partie Irlandaise de la population, vient d'être transporté malade à Beauport.

M. Ch. Tardif, prêtre, est nommé desservant à Charlesbourg en place de M. Roy, décédé.

Mercredi, Mgr. de Sidyme a confirmé à la Pointe-Lévi 480 enfans; Sa Grandeur devait retourner le lendemain pour administrer encore le même sacrement dans la même paroisse.

MEXIQUE.

Les derniers journaux qui nous sont venus des Etats-Unis ne nous apprennent rien de nouveau du théâtre de la guerre. Ce sont tous des détails purement locaux et qui ne peuvent pas intéresser des lecteurs Canadiens.

L'AVENIR ne nous est pas parvenu depuis le deux du courant; c'est un avis pour les directeurs.



Nous avons dit dans l'article sur les dépenses du Canada que les £67000 pour les travaux sur les Outaouais sont en faveur du Haut-Canada. Peut-être serait-il plus correct de regarder cette dépense comme faite pour l'intérêt général. Dans tous les cas ce ne serait que £33500 à soustraire des £24000 du Haut-Canada.

Le Gouverneur sir George Simpson est arrivé à la Chine vendredi matin, venant de la Rivière-Rouge.

10 h. A. M. M. le Grand Vicaire Hudon est dangereusement malade.

DÉCÈS.

Au manoir de la sagesse des Eboulements, chez son frère l'Honorable de Sales Laterrière, le 28 de juillet, à 4 heures du matin, Dame Marie-Élisabeth-Dorothee de Salles Laterrière, veuve de François Lehoullier, écuyer, à l'âge de soixante et sept ans. Cette respectable Dame à peine relevée d'une maladie des plus graves soufferte pendant plusieurs mois, a surcombé par que subitement à une attaque de choléra foudroyante pendant l'absence de son frère en Parlement, qui n'est arrivé auprès d'elle que pour recevoir ses derniers soupirs au milieu d'une famille désolée. Cette Dame vénérée dont la vie n'a été qu'un exemple de toutes les vertus pratiques, est une personne qui ne s'effacera pas de longtemps de la mémoire de ceux qui ont eu l'avantage de la connaître et d'apprécier ses qualités.

BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT. EXTRAIT

1er. avril 1847.	
BALANCE due ce jour aux Dépositants, tel que montré par état.	£29350 3
31 juillet.	
Montant déposé du 1er. avril à ce jour.	£41477 18 6
Montant retiré . . . . .	21410 13 6
	20067 5 0
BALANCE due ce jour aux déposants.	£49417 8 9
Par ordre du Bureau, JOHN COLLINS, Cassier,	
Bureau de la Banque d'Épargne } de la Cité et du District, } no. 46, Grande rue St. Jacques, } 31 juillet, 1847.	

AVIS:  
UN INSTITUTEUR serait prêt à prendre une situation. S'adresser à l'Evêché de Montréal.—9 juillet.

Le Soussigné NE FAIT PAS COLPORTER des Ornaments dans les campagnes.

ORNEMENTS D'ÉGLISES.  
VIS-A-VIS LE SEMINAIRE DE MONTREAL.  
CHEZ MM. CHAPELLEAU & LAMOTHE,  
AGENTS DE J. C. ROBILLARD  
DE NEW-YORK.

EN annonçant à MM. les Curés qu'il a transporté son fonds d'Ornements d'Eglise à l'adresse ci-dessus, le Soussigné vient aussi offrir ses remerciemens bien respectueux aux Dames de l'Hôpital-Général, pour le succès si heureux qu'elles ont bien voulu mériter aux articles qui ont été en dépôt jusqu'à ce jour à leur Etablissement.

Au bon-vouloir et à l'Encouragement de MM. les Curés du Canada le Soussigné s'engage dès aujourd'hui à répondre en leur offrant à dater de ce jour.

LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE MONTREAL.  
L'acheteur rencontrera toute la loyauté qui lui est due dans les prix de ces objets où les progrès de la Dorure et de l'Argenture surtout en Imitations mettent en défi les plus habiles connaisseurs.

Chaque article sera GARANTI et à couvert de toute fausse représentation de qualité. Enfin, la marchandise sera TOUJOURS FAITE et

TOUJOURS A BON MARCHÉ.

L'Assortiment d'aujourd'hui consiste en une grande variété de CHASUBLES TOUTE FAITES.

—AUSSI—  
CROIX DE CHASUBLES

- EN DRAP D'OR avec brochures à RELIEFS en or, argent et couleurs.
- “ DAMAS Blanc, Cramoisi, etc. etc. brochées tout en or.
- “ (couleurs assorties) “ en or et couleurs.
- GARNITURES DE CHAPES ET BANDES DE DALMATIQUES
- EN drap d'or (imitation) à dessins très-riches et saillants.
- “ Damas brochés en or et couleurs.
- “ (assortis de couleurs) brochures riches, ordinaires et de bas prix.

N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et les Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes appareillées de dessins et offrent par là même une variété de garniture complètes dont chacune est peu dispendieuse.

ETOILES ET VOILES DE BÉNÉDICTION.

LES Etoiles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches. LES VOILES portent tous de riches emblèmes au centre et aux extrémités.

ETOFFES A ORNEMENTS.

- Drap d'or à brochures très riches en or, argent et couleurs (dessins nouveaux.)
- Moire d'or à reflets riches et brillants.
- Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs.
- LES prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. du Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suivre de très-près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabriques de Paris et de Lyon.

ARGENTERIE D'ÉGLISE.

Le Soussigné attend très-prochainement un assortiment complet d'Osseoirs Ciboires Encensoirs Burettes etc. N. B. MM. les Curés qui désiraient faire venir des objets d'importation (et pour leur propre compte), jouiront de tous les avantages possibles dans les prix de chaque article. On voudra bien faire suivre ces ordres de toutes les explications nécessaires à éviter la moindre erreur et les adresser à

J. C. ROBILLARD, No. 84, Cedar St.

BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT

AVIS est par les présentes donné que cette Institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les Dépôts, qui seront faits le et après le premier Janvier courant. Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requérant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jendis ou Vendredis, vu que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourrait s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président le Vice-Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHNS COLLINS,  
Secrétaire et Trésorier.

Bureau de la Banque d'Épargne de la }  
Cité et du District, No. 46 grande rue }  
St. Jacques, à côté de l'Ottawa Hotel. }

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

La poste pour passer les lignes des Etats-Unis coûte 8 chelins 8 deniers pour l'année

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion,	2s.	6d.
Chaque insertion subséquente,		74d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion,	3s.	4d.
Chaque inscription subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne,		4d.
Chaque insertion subséquente,		1d.

JOS. RIVET & J. CHAPLEAU, PROPRIÉTAIRES ET IMPRIMEURS.